



Appel à candidatures

Blue Champion Award

Promouvoir l'économie circulaire et lutter contre la pollution marine

1. Êtes-vous un jeune entrepreneur âgé de 18 à 40 ans à la tête d'une entreprise promouvant l'économie circulaire et luttant contre la pollution marine ?
Ou
2. Êtes-vous un jeune âgé de 18 à 40 ans porteur d'une idée innovante dans le cadre de l'économie circulaire visant la réduction de la pollution marine ?

Si tel est le cas, c'est l'occasion pour vous de hisser votre entreprise ou votre concept à un niveau supérieur en répondant à cet appel à candidatures lancé par la Commission de l'océan Indien (COI) :

1. Blue Champion Award - Catégorie « Meilleur entrepreneur de l'économie bleue » ;
2. Blue Champion Award - Catégorie « Meilleur concept innovant ».

Qu'est-ce que l'économie circulaire ?

L'économie circulaire est la tentative la plus récente de conceptualiser l'intégration de l'activité économique et celle du bien-être environnemental et social d'une manière durable. Ce concept met l'accent sur le remodelage des processus et le cycle des matériaux, pouvant contribuer à un modèle économique plus durable. Ce système vise à redéfinir la croissance tout en se focalisant sur les avantages positifs pour l'ensemble de la société. L'économie circulaire repose sur trois principes : éliminer les déchets et la pollution, conserver les produits et les matériaux utilisés et régénérer les systèmes naturels.

Le *Blue Champion Award* vise à soutenir l'émergence des jeunes entrepreneurs et des idées innovantes pour promouvoir l'économie circulaire afin de combattre la pollution marine dans les Etats insulaires en développement d'Afrique et de l'océan Indien (AIODIS).

Ce concours est organisé dans le cadre du projet SWIOFISH2 de la Commission de l'océan Indien, financé par la Banque mondiale. C'est la première fois qu'une telle initiative est lancée dans les pays AIODIS, à savoir Cap-Vert, Guinée-Bissau, São Tomé e Príncipe, Comores, Maurice, Madagascar, Maldives, Seychelles et La Réunion.

Vous pouvez soumettre votre candidature si vous remplissez les critères d'éligibilité listés ci-dessous.

Critères d'éligibilité

1. Catégorie Meilleur entrepreneur de l'économie bleue

Vous pouvez vous inscrire à la Catégorie « Meilleur entrepreneur de l'économie bleue » si :

- a) vous êtes ressortissant et/ou résident du Cap Vert, de la Guinée-Bissau, de São Tomé e Príncipe, des Comores, de Maurice, de Madagascar, des Maldives, de La Réunion ou des Seychelles ;
- b) vous avez entre 18 et 40 ans ;
- c) vous êtes le fondateur ou le cofondateur d'une entreprise qui intègre l'économie circulaire dans modèle économique et qui contribue à la réduction de la pollution marine en plus de procurer des avantages économiques et sociaux ;
- d) votre entreprise est opérationnelle depuis au moins un an après son enregistrement ;
- e) votre entreprise présente un modèle innovant et pratique avec un fort potentiel de croissance ;
- f) votre entreprise a un impact significatif dans un ou plusieurs pays AIODIS ;
- g) votre entreprise a un potentiel significatif d'expansion ou de duplication pour le bénéfice de la population.

2. Catégorie « Meilleur concept innovant »

Vous pouvez vous inscrire à la Catégorie « Meilleur concept innovant » si :

- a) vous êtes ressortissant et/ou résident du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau, de São Tomé e Príncipe, des Comores, de Maurice, de Madagascar, des Maldives, des Seychelles ou de La Réunion ;
- b) vous avez entre 18 et 40 ans ;
- c) vous envisagez de créer une entreprise ou êtes en charge d'une entreprise basée dans l'un des pays éligibles qui opère depuis moins de 12 mois au 31 août 2019 ;
- d) votre concept/entreprise sera ou est une initiative individuelle ou un partenariat où vous jouez un rôle de premier plan ;
- e) votre concept/entreprise aura/a un impact significatif pour les pays l'AIODIS ;
- f) votre concept/entreprise aura/a un potentiel significatif d'expansion ou de duplication ;
- g) votre concept/entreprise vise un impact significatif sur la promotion de l'économie circulaire et sur la réduction de la pollution marine ;
- h) votre concept/entreprise a le potentiel pour devenir financièrement viable.

Comment vous inscrire

Vous pouvez postuler en ligne sur le site Internet de la COI <https://www.commissionoceanindien.org/> ou télécharger un formulaire de candidature pour la catégorie appropriée du Blue Champion Award « Meilleur entrepreneur de l'économie bleue » ou « Meilleur concept innovant » et l'envoyer par courriel à communication@coi-ioc.org.

Pour toute demande de renseignements :

- consultez le règlement en ligne sur le site de la COI à l'adresse : www.commissionoceanindien.org
- contactez la COI à communication@coi-ioc.org ou téléphonez à Asha ou Catherine au +230 402 61 00.

En plus du formulaire d'inscription et des pièces justificatives demandées, tous les candidats doivent soumettre :

- 1. Un CV d'une page ; et,**
- 2. Une vidéo de présentation de deux minutes qui répond à la question « Pourquoi devriez-vous gagner le *Blue Champion Award* ? »**

Les candidatures doivent parvenir au Secrétariat général de la COI au plus tard le **20 octobre 2019 à 23h59, heure de Maurice (UTC+4)**. Les soumissions tardives ne seront pas prises en considération. Les candidats présélectionnés pourront être invités à fournir des informations complémentaires.